

Bacs à déchets verts



Depuis le mois de janvier, le Syndicat Tri-Action, gestionnaire de la collecte des déchets sur le territoire, change de contenant pour les déchets verts : les bacs remplacent les sacs en papier.

▼ Contenu

Actuellement, les sacs en papier sont tolérés par les équipes de ramassage. Si vous n'avez pas encore réalisé votre commande, il est toujours possible de la compléter sur le site : syndicat-tri-action.fr

Si vous ne disposez pas encore de votre bac à déchets verts, vous avez la possibilité de demander des sacs en papier au Centre technique municipal, qui écoule les derniers stocks. Rendez-vous les lundis de 13h30 à 19h, au 24 avenue Denis Papin. Vous avez commandé votre bac avant le 17 mars et vous ne l'avez pas reçu ?

Ecrivez à contact@syndicat-tri-action.fr